

Le mil huit aus douze le
jour du mois de Mai par devant nous
nois, Louis, Marie Marie Morel, Maire,
ciex de l'état civil de la Commune de
Canton d'Heuray, arrondissement d'Argentan
Seine arrondissement du département
l'orne, sont comparus Pierre Jacques
profession de Cultivateur, né le quatre
novembre mil sept cent quatre vingt
au la dite Commune de Heuray et y demeurant
eur, fils de Jacques Alexandre Durand protestant
de Cultivateur, et de Françoise Nerveu son
demeurant tous deux au dit Heuray, le dit
Alexandre Durand ci présent et consentant, et
pille née le vingt quatre août mil sept cent
vingt douze, en la dite Commune de Heuray
demeurante, fille mineure assistée de Jacques
Alexandre pille son père, profession de Cultivateur
et de madame Marie Françoise Adam
ci présente demeurant au dit Heuray; lesquels
ont requis de procéder à la célébration de
l'age projetée entre eux, et tous les publications
ont été faites devant la principale porte de
maison Commune du dit Heuray, les jours
Dimanche à l'heure de midi; Savoir, le
le trois du présent mois de mai et le deux
le dix suivants, aucune opposition au dit

ne vous ayant été signifiée, Saisons droit à leur
requisition, après avoir donné lecture de toutes
les pièces ci dessus mentionnées, et du chapitre six
du titre du Code civil intitulé du mariage, avons
demandé au futur époux et à la future épouse
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
chacun d'eux ayant répondu séparément et collective-
ment, Saisons au nom de la loi que
Pierre Jacques Durand et Marie pille sont unis
par le mariage, de quoi avons dressé acte en pres-
ence de Gabriel François Durand âgé de six
ans, ou le paterne de l'avenir, de Jean Louis
âgé de cinquante huit ans ami des parties, de
Charles Alexandre pille âgé de cinquante un an
ou le paterne de la future, d'Etienne Chappay
âgé de vingt neuf ans beaufrère de la future, ces
cinq tous la profession de Cultivateurs et demeurant
au dit Heuray, les quels après qu'il leur en a été fait
donné lecture, l'ont signé avec nous et les parties con-
traintes; les dits Gabriel François Durand et Etienne
Chappay ont déclaré ne savoir signer. le mot mari
surcharge approuvé tous.

Pierre Jacques Durand. Marie pille
Jacques Alexandre Durand Jean Louis
Jacques Alexandre pille
Madame Marie Françoise Adam
Charles Alexandre pille

Morel
Maire